Résolution pour des biens durables



Bruxelles Après près de deux ans de débats sur une éventuelle loi contre l'obsolescence programmée, la commission Économie de la Chambre a approuvé une proposition de résolution du MR visant à soutenir l'économie circulaire. Celle-ci vise essentiellement à soutenir l'économie circulaire, sans prévoir de sanction contre les fabricants qui limiteraient délibérément la durée de vie de leurs appareils. « Il est trop tôt pour légiférer sans avoir un débat européen en la matière », estime l'auteure du texte, Caroline Cassart-Mailleux (MR). L'élue libérale concède par ailleurs qu'« il n'y a pas de consensus à ce stade au sein de la majorité pour légiférer sur ce dossier », qui ne figure pas dans l'accord de gouvernement. Michel de Lamotte (cdH), déplore « le manque de courage de la majorité pour protéger les consommateurs ».

Copyright © 2017 Metro. Tous droits réservés

